



## **Liminaire au CSAL de Vaucluse du 10 octobre 2023**

Avignon, le 10 octobre 2023,

Monsieur le Président du CSAL,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour évoquer plusieurs points à titre informatif dont la plupart feront débat et bien d'autres certainement en questions diverses.

Pour autant, dans la période, plusieurs sujets d'actualité appellent des commentaires de notre part.

En effet, ce CSAL se tient dans un contexte économique et social complexe dans lequel les sujets de pouvoir d'achat, d'évolution de la rémunération avec la notion de mérite en filigrane et une nouvelle évolution de la DGFIP avec la déclinaison du Cadre d'objectifs et de moyens pour les années 2023/2027.

À ce contexte à plus d'un titre anxiogène pour les personnels, de défiance envers les responsables administratifs, est venu s'ajouter la gestion du dysfonctionnement de l'application GMBI qui a mené les personnels à assurer un service public dégradé dû à un manque de moyens tant humains que budgétaires, à un manque d'anticipation, mais aussi au dogme du numérique de notre administration.

Face à ce contexte, 2 solutions s'offrent à vous : soit de faire la politique de l'autruche, soit de réparer les dégâts cumulés depuis des années.

Solidaires Finances Publiques en déclarant l'état d'urgence dans de nombreux domaines (rémunération, évolutions des missions et des structures, conditions de travail...) oblige la direction à répondre aux alertes multiples officialisées dans différents rapports comme l'observatoire interne ou l'enquête faite par l'IFOP à la demande du Ministre de l'époque G. Attal.

Aussi, la langue de bois et le renvoi à d'autres responsables ne peuvent plus être acceptés par l'ensemble des personnels.

La DG a ouvert le 12 septembre dernier des négociations pour faire évoluer le régime indemnitaire, faire progresser les promotions et améliorer le cadre de vie. Solidaires Finances Publiques avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives compte bien que l'engagement professionnel de TOUS les personnels soit enfin reconnu, car ce sont eux qui sont et font la DGFIP.

Une autre obligation se présente à vous : celle de la transparence envers vos personnels sur la déclinaison du Cadre d'objectifs et de moyens au plan local.

L'objectif selon le DG lui-même dans son discours sur la méthode spéciale COM est de donner de la lisibilité et la visibilité aux personnels sur les évolutions des missions.

Pour Solidaires Finances Publiques cette exigence est nécessaire pour que chacun et chacune puisse se projeter dans son futur professionnel et retrouve sens dans sa vie professionnelle.

Aussi Solidaires Finances Publiques vous demande d'apporter les réponses aux attentes légitimes des personnels.

Ainsi en matière de gestion de la fiscalité des particuliers pouvez-vous nous indiquer quel est véritablement l'avenir des SIP, quelles sont les missions qui seront dévolues aux agents ?

Au-delà de l'évolution des missions, pouvez-vous nous dire quelles structures pour quelles missions et quelles conséquences en termes de conditions de travail, d'évolution de l'immobilier?

En matière de fiscalité professionnelle, le démantèlement se poursuit, cassant les chaînes de travail avec la mise en place des centres de contact professionnels, comment intégrer le transfert des recettes fiscales des douanes vers la DGFIP sans moyen suffisant alors que les enjeux budgétaires sont colossaux? Sur ce domaine, mêmes questions : organisation des missions ? Evolution des structures ?

A cela s'ajoute dans la sphère du contrôle fiscal (CF) la déclinaison du plan anti-fraude version G. Attal. comment vont s'organiser la mission, les structures du CF entre accompagnement avec les relances proactives, les objectifs de la programmation et les listes issues du data-mining, augmentation du contrôle du patrimoine ?

Concernant les missions foncières et cadastrales, le développement des outils numériques tels que le foncier innovant, la déclinaison dans les SPF de la Loi 3DS, le fiasco GMBI, l'arrivée de la taxe d'urbanisme dans un flou total ont et vont modifier les chaînes de travail.

Et pour les services de la gestion publique, le COM déroule une nouvelle dégradation des missions : allègement du contrôle hiérarchisé de la dépense, la multiplication des services de la gestion financière et des services de facturation. Sur ce sujet, les maux créent les mêmes interrogations...

Quant aux services informatiques, le rattrapage de la dette informatique se fait dans un contexte de sous-emplois, d'externalisation et de nouvelles réorganisations... avec toujours les mêmes questions.

Pour les missions transverses notamment les services RH, la poursuite de l'éloignement des services RH des personnels ne permet pas de rassurer ces derniers

Pour conclure sur ce COM 2023/2027 qui voulait donner de la visibilité aux personnels, Solidaires Finances Publiques ne peut que constater que l'exercice de communication est raté.

Monsieur le Président, il est de votre responsabilité et celle de la direction générale d'être clair et concret sur les évolutions des missions des structures, de fournir les fiches d'impact de ces évolutions (missions, structures, conditions de travail, immobilières) aux représentants ds personnels notamment dans les formations spécialisées.

Il en est ainsi du Cadre d'Objectif et de Moyens (COM) en cours de matraquage médiatique à la DDFiP de Vaucluse.

En effet, la lecture du COM nous fait comprendre qu'il ne s'agit que de com' justement...

Rien sur les moyens, rien sur l'impact qu'aura ce « contrat » signé sur le dos des agents. Pourtant, la lecture des derniers projets de la DGFIP ne laissent planer aucun doute : les agents de la DGFIP vont encore trinquer !

Agents de la DGFIP, vous avez aimé le NRP, vous adorerez le COM !

M. Le Président, vous nous avez épuisés avec votre NRP. Ne nous laissant pas respirer une seconde, vous présentez aux agents le cadre des futurs massacres : massacre de l'intérêt des missions avec la multiplication des services distanciels (centres de contacts, SIP de demain), de la dématérialisation à outrance et les e-formations, massacre du réseau avec de nouveaux regroupements de services, etc.

La DGFIP se pose question sur sa faible attractivité, nous connaissons une bonne partie des réponses (que nous vous avons déjà livrées il y a quelques mois) : venez à la DGFIP, vous aurez un boulot pas forcément très intéressant, vous serez mal payé et d'ici quelque temps, vous aurez de

sérieuses chances de voir votre emploi (ou votre mission) supprimé ou délocalisé. Mais qui résisterait à ces délices-là ?

Le seul mérite de ce COM, c'est de montrer aux crocodiles les plans de la maroquinerie...

Et que dire du développement de l'intelligence artificielle (IA)? Comment l'administration peut-elle penser que le service au public sera mieux rempli par la machine ?

Les dernières déclarations du Ministre de la Fonction Publique sur ce sujet sont révélatrices : la Fonction Publique doit prendre le virage de l'IA ! Pourquoi ? Parce que le secteur privé la développe à fond... Magnifique projet progressiste ! Le secteur marchand fonce dans le mur ? L'Administration fera mieux ! Elle foncera en klaxonnant !

Autre sujet de discorde : la rémunération !!! Concernant la négociation collective en cours sur l'indemnitaire à la DGIP, la promotion interne et le cadre de vie au travail, nous ne voulons surtout pas que cela se termine comme il y a 2 ans lors de la précédente négociation : par un moquage de figure ou un quelconque chantage à la signature. Ainsi, une évolution et revalorisation pérennes du régime indemnitaire à la DGFIP est avant tout nécessaire et s'il doit y avoir au final encore une prime exceptionnelle, celle-ci devra concerner TOUS les agents. Concernant la promotion interne, celle-ci doit être elle aussi conséquente en volume, ne serait-ce que pour combler des emplois déjà vacants et permettre ainsi un recrutement externe sans parler d'attractivité. Enfin, concernant un fort possible nouveau fonds « cadre de vie au travail », nous vous le disons tout net, nous ne nous y associerons pas, car il n'existe que pour la com' de la DGFIP et inutile de vous rappeler qu'il a engendré plus de sueur et perte de temps aux agents de Direction et aux membres de feu le CTL que de véritables améliorations du cadre de vie des agents en ayant bénéficié. Si vous voulez organiser à nouveau des olympiades ou d'autres croisières sur le Rhône, dites au Président du CDAS de donner les moyens à l'Action Sociale de le faire, c'est une partie de ses missions. Quitte à faire du social, autant laisser les professionnels s'en charger ! Et éviter ainsi un nouveau naufrage...

Si nous sommes présents à ces négociations avec la DG, c'est essentiellement pour faire reconnaître l'expérience, la technicité et l'engagement de tous les agents de la DGFIP (vous savez, les quelques fantassins restants qui vous permettent d'obtenir de substantielles promotions), et surtout pas pour faire l'aumône.

Alors pour les non-comprenants en charge d'améliorer la situation des agents de la DGFIP, nous reprendrons ici les conclusions tirées de l'étude qualitative réalisée par l'IFOP.

Bien que ce panel soit restreint (44 agents...), le constat résonne parfaitement avec celui obtenu par l'Observatoire interne, à savoir :

- **perte de confiance en nos dirigeants**
- **perte de sens de travail**
- **perte de culture commune**
- **augmentation de la charge de travail**
- **insécurité des agents sur leur avenir professionnel**
- **difficulté dans l'exercice des missions**
- **mal-être des agents tous grades confondus...**

De plus, constatant que ces non-comprenants semblent également être des non-entendants, nous rappellerons ici, haut et fort, nos exigences en termes de rémunérations :

- **la revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT)**
- **la revalorisation de la valeur du point ACF**
- **l'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels**
- **la revalorisation de la prime de rendement**

- **la revalorisation à 50€ mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail**
- **la revalorisation des remboursements de frais**
- **l'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement.**
- **le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires.**

Pour reprendre un vieux sketch, les agents viennent avec leurs questions, l'Administration vient avec ses réponses...

Et comme la situation est beaucoup moins drôle qu'un sketch, nous vous conseillons grandement de répondre à ces questions, à moins que le brillant logiciel de l'intelligence artificielle des cerveaux de nos décideurs ne soit pas capable de fournir une autre réponse que : erreur 404 : réponses non trouvées...

Vous l'aurez compris, Mr le Président, Solidaires Finances Publiques ne peut pas cautionner un contrat issu de l'union entre des professionnels de la com'et des cabinets de conseils. Ce contrat porte en lui la vacuité et la propagande des premiers, et il porte tout le cynisme des seconds.

Au contraire, Solidaires Finances Publique défendra toujours le principe de véritables négociations, à l'exclusion de tous ces intermédiaires inutiles et qui plombent le budget de l'État. Solidaires Finances Publiques appelle à un vrai dialogue social pour qu'enfin, l'Administration prenne les bonnes décisions, tant pour son avenir que pour celui de ses agents.

Tous ces « pseudo-conseillers », biberonnés au libéralisme le plus débridé, ne poursuivent qu'un seul but : la privatisation du service public. Autant demander à un croque-mort ce qu'il pense de la vie...

Solidaires Finances Publiques défendra, encore et encore, un vrai service public, basé sur l'Humain et les valeurs qui l'accompagnent : Solidarité, Justice, Équité, Proximité.

Les agents de la DGFIP, comme tous les agents au service du public, méritent largement qu'on les traite enfin avec toute la dignité qui leur est due ! Pour nous, l'Humain ne sera jamais une variable d'ajustement !